

## Assemblée des Propriétaires du 18 novembre 2017

### 1 - Quorum

La participation est équivalente à celle de 2016 : 55,6 % (55,3 en 2016)

- Nombre de propriétaires représentants : 25
- Nombre d'invités porteurs de pouvoirs : 2
- Nombre de comptes représentés : 50 sur un total de 330 comptes cadastraux
- Surface représentée en hectares : 1210 sur un total de 1426 ha

### 2 - Présentation du diagnostic pastoral par Julien Vilmant (FAI) à 9h15

La Fédération des Alpagnes de l'Isère a effectué une étude, le diagnostic pastoral de la montagne pâturée par le Groupement Pastoral (GP) « Les Eleveurs de cassini ». Cette étude est financée à 75 % par l'Europe et la Région.

#### 2.1 - Généralités et Méthodologie

A la demande de l'AFPpa, la FAI (Fédération des Alpagnes de l'Isère) analyse les ressources herbagères et les conditions, les contraintes et les pratiques actuelles de pâturage, dans le but d'une optimisation.

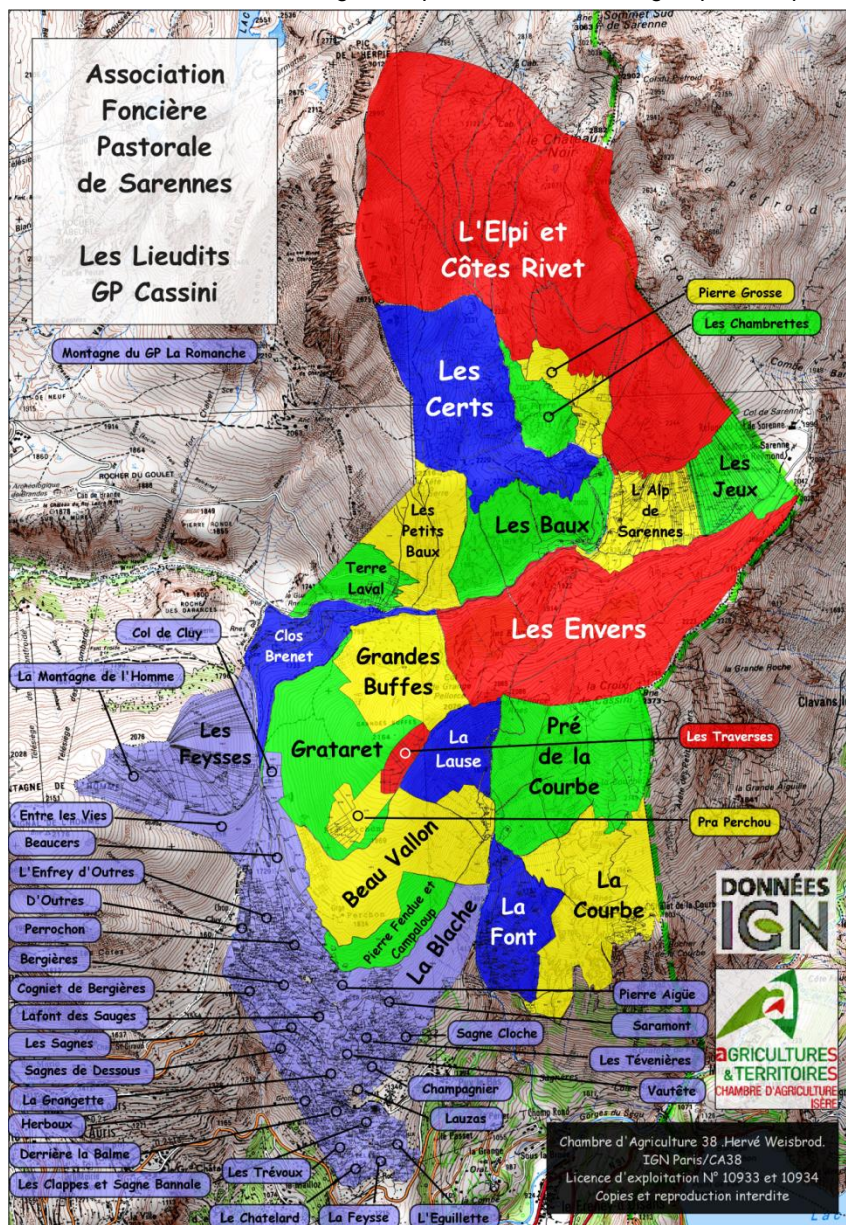
#### 2.2 - Le contexte

Trois éleveurs sont groupés dans le GP « Les Eleveurs de Cassini ». Ils se sont engagés à respecter deux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) et en contrepartie ils reçoivent une subvention.

#### 2.3 - Description de l'alpage

L'alpage est divisé en six quartiers, pour lesquels la qualité et la quantité d'herbe permettent de faire pâturer les 1800 brebis pendant une durée donnée. Suivant les temps de séjour effectifs pour l'estive de 2016 dans les différents quartiers il ressort que certaines zones sont bien exploitées sans surpâturage tandis que d'autres sont nettement sous-pâturées.

- **Liste des quartiers bien exploités :**  
 L'Elpi et Côtes Rivet, Les Certs, Les Chambrettes, Pierre Grosse, L'Alp de Sarennes, les Jeux, l'Est des Envers, l'Ouest de Clos Brenet, Grataret, les Traverses, l'Ouest de Beau vallon, Pra Perchou.



- **Liste des quartiers sous-exploités** : Terre Laval, Les Petits Baux, Les Baux, le Sud et l'Ouest des Envers, Grandes Buffes, l'Est de Clos Brenet, La Courbe, Pré de la Courbe, La Lause, l'Est de Beau Vallon, La Font

La grosse contrainte est de devoir ramener le troupeau chaque soir vers la cabane du Sela à cause du risque de prédation (4 attaques de loups en 2016). Les enjeux environnementaux sont - 1 - le tétras-lyre - 2 - la zone humide du Ruisseau Noir.

#### 2.4 - Pistes d'amélioration pastorale et optimisation de la gestion

Deux points d'intérêt :

1. Le Sud et l'Ouest du sommet des Grandes Buffes - ressources en herbe - maîtrise de l'embroussaillage (juste ce qu'il faut pour le tétras-lyre) - créer un point d'eau avec un impluvium (25 000 à 30 000 € pour 250 m<sup>3</sup>).
2. La croix de Cassini et La Courbe, pas du tout exploitées en 2017 à cause de l'éloignement, du dénivelé et du risque de prédation. Le sel et les croquettes pour les chiens pourraient être hélicoportés.

Avec les chasseurs, il serait souhaitable de définir sur Grataret, les périodes et les zones de parcage dans le but de conserver l'ouverture du milieu juste nécessaire pour le tétras-lyre.

#### Les interventions des membres de l'Assemblée

- Robert Aldeguer : la FAI fait état d'un nombre de brebis qui s'élève à 1770. N'y-a-t-il pas un écart entre la théorie et la réalité ? Réponse : les chiffres annoncés sont donnés par l'éleveur. Nous pensons que le GP des Eleveurs de Cassini est assez respectueux de l'article 2 de la convention qui fixe la capacité de l'alpage à 2000 brebis au maximum du 1<sup>er</sup> juin au 15 octobre. Il y a un autre GP géré par l'AFP, le Groupement Pastoral « La Romanche », dont il sera question au cours de l'Assemblée des Propriétaires à la suite de cette information.
- Jean-Claude Hostache : le périmètre de protection du captage d'eau du Rif Fournel est-il bien respecté ? Réponse : les GP sont informés des différents périmètres de protection qu'ils ont à respecter et ce qu'ils ont le droit de faire et ne pas faire dans chacun d'eux. Il se trouve que le captage est situé dans une zone difficile d'accès. Jean Poulet, l'ancien président avait demandé à ce que cette herbe du Rif Fournel et des prés de la Courbe soit exploités. Bernard Siri, un des éleveurs du GP avait essayé au moment où il était encore berger. Il a estimé qu'il y a trop de risque pour un gros troupeau et il a renoncé. Donc le secteur n'est pas du tout pâturé.

Fin de la présentation à 10 heures.

## ***Assemblée des Propriétaires***

A 10h15, le président Jean-Patrick Ougier invite à démarrer l'Assemblée proprement dite.

### **3 - Rapport moral par Maurice Rignon**

L'année 2017 est marquée par :

1. Une bonne estive pour le GP « Les Eleveurs de Cassini », malgré les patous qui s'éloignent un peu trop des troupeaux,
2. Quelques soucis avec le GP « La Romanche », à développer à la suite,
3. Peu de travaux par manque de ressources financières,
4. La livraison du diagnostic pastoral qui a été présenté précédemment par Julien Vilmant

#### 3.1 - Les soucis avec le GP « La Romanche »

##### *3.1.1 Les faits*

La fin de l'estive du GP « La Romanche » est déplorable, pour ne pas dire catastrophique. Il est vrai que l'automne a été très sec, donc avec une herbe dure et le troupeau a subi l'attaque des loups à 14 reprises, ce qui a dispersé les brebis. Et puis le berger, Guillaume Burle, n'a jamais assuré la garde du troupeau correctement et il est resté beaucoup trop longtemps sur l'alpage (parti le 8 novembre alors que la convention fixe la fin de l'estive au 15 octobre). Résultat :

- L'accès aux abreuvoirs chaque jour a été fait à vive allure par des sentes pas toujours maîtrisées, et avec entrainement des pierres sur les chemins.
- La verdure des jardins et alentours des hameaux a attiré les brebis. Des clôtures ont été démolies. Les murets en pierre sèche ont été dégradés. A de nombreuses reprises, les jeunes plantations ont été raccourcies. Salades, côtes de belettes, poireaux et même fraisiers ont été rasés.
- On a eu de nombreuses plaintes des habitants.
- Il est arrivé qu'on entende les sonnailles toute la nuit.
- Le troupeau est souvent dispersé pendant les agnelages.
- Certains agneaux meurent de froid.
- Il a été rapporté que les patous mangent les cadavres d'agneaux, image très négative pour le touriste.
- Le maire d'Auris a rapporté aussi la découverte d'un sac rempli d'agneaux morts pas loin de la route.
- La commune a fait un grand nettoyage de Puy le Haut, balayage et lavage. La semaine suivante tout était à refaire.

- La commune est intervenue pour enlever les pierres entraînées sur le chemin d'accès à la maison Pereira.

### 3.1.2 - Excuses du GP « La Romanche »

Mme Cécile Pigaglio et M Yves Pigaglio s'excusent pour les désagréments et dégâts causés. Le GP « La Romanche est constitué de deux éleveurs indépendants et d'un GAEC :

- Mme Cécile Pigaglio
- M Jérôme Pigaglio
- Le GAEC « Le Viguiers », (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun), qui comprenait l'éleveur Samuel Giardini jusqu'à fin 2016, ancien président, et l'éleveur Guillaume Burle.

Ils expliquent qu'il y a des tensions dans le GAEC et qu'il s'agit d'un problème de personne. Guillaume Burle ment. Il dit que tout va bien alors que, incontestablement ce n'est pas le cas. Le GP s'oriente vers une exclusion de ce GAEC. Retrouver un autre éleveur ne semble pas un problème. M et Mme la présidente demandent des courriers de soutien afin de les aider dans cette démarche d'exclusion.

Intervention de Christian Pichoud : remerciements pour les excuses. En effet les années à venir seraient plus paisibles avec un autre éleveur et berger.

### 3.1.3 - Patous et touristes

Le patou est là pour protéger le troupeau. C'est vrai que c'est un chien imposant, mais il ne faut surtout pas montrer d'agressivité. S'il y a un risque pour le troupeau ou lui-même, le chien défend et se défend.

M et Mme Pigaglio expliquent que les patous leur sont imposés pour pouvoir être indemnisés en cas de pertes dues au loup. Mais d'un autre côté c'est une charge. Ils doivent continuer à les soigner l'hiver même s'ils n'en ont pas besoin. Le ratio conseillé est de 1 chien pour 100 à 150 brebis. C'est une valeur irréaliste. Cette année il y avait 4 patous. Malgré cela, il y a eu en 2017, 7 attaques de loup, constatées et déclarées. 42 bêtes ont disparu.

Intervention de Lucien Pellorce. Cette année a été très sèche ce qui explique la divagation des bêtes, surtout avec l'absence du berger. La charge en nombre de bêtes est évoquée. Le constat : dégâts sur les chemins - incidence sur la chasse avec chevreuils et lapins en nette diminution.

### 3.1.4 - Charge de l'alpage

La convention de pâturage précise trois périodes de pâturage :

1. Du 1<sup>er</sup> juin au 7 juillet
2. Période intermédiaire
3. Du 15 septembre au 15 octobre

L'AFPA n'a pas la maîtrise de la charge pour la période intermédiaire (n° 2), pendant laquelle le troupeau est sur les deux communes du Freney et d'Auris. La charge maximale admise sur la seule commune du Freney est de 1210 brebis. Cette limitation est surtout applicable pendant les périodes n° 1 et 3 de début et de fin d'estive en basse altitude.

Yves Pigaglio précise qu'il ne faut pas calculer la charge réelle en comptant le nombre de camions plus ou moins pleins. Il prévoit pour 2018, 800 à 900 bêtes début juin. Vers le 15 juin il y aura un autre arrivage concomitant avec la montée sur Auris.

Le rapport moral est accepté à l'unanimité.

## 4 - Rapport financier par Gilles Roehrich

### 4.1 - Compte de gestion de 2016

Recettes de fonctionnement				
N° du compte	Compte et Libellé	Budget primitif 2016	Réalisé	Ecart
74718	Participation, Etat, Autres, Travaux <i>Clos Brenet transféré sur Clappes &amp; SB</i>	2 187,00 2 187,00		2 187,00
7478	Participation, Autres organismes <i>Diagnostic pastoral Feader</i> <i>Diagnostic Past. Conseil général</i>	7 844,00 3 922,00 3 922,00		7 844,00
752	Gestion courante, revenus immeubles <i>GP Romanche</i> <i>GP Cassini</i>	5 452,00 1 452,00 4 000,00	5 452,00	
	Total 1	15 483,00	5 452,00	10 031,00
R 002	Report solde exercice 2015	13 257,57	13 257,57	
	<b>Total 2</b>	<b>28 740,57</b>	<b>18 709,57</b>	

Dépenses de fonctionnement					
N° du compte	Compte	Budget primitif 2016	Réalisé		
			Libellé	Montant	Ecart
6064	Fournitures administratives	1 000,00	<i>Visu DGFIP (cadastre)</i>	35,00	965,00
61521	Entretien des terrains	11 235,57		10 565,40	670,17
			<i>FAI Assistance technique</i>	449,40	
			<i>Bûcheronnage C &amp; SB</i>	7 200,00	
			<i>Broyage C &amp; SB</i>	2 916,00	
6161	Primes d'assurance	600,00	<i>Groupama</i>	511,82	88,18
617	Etudes et Recherches	9 805,00	<i>Diagnostic Pastoral</i>	0,00	9 805,00
618	Service extérieurs, Divers	1 000,00		125,00	875,00
			<i>Cotisation FAI</i> <i>Cotisation Besse</i>	100,00 25,00	
622	Honoraires des intermédiaires	2 000,00		0,00	2 000,00
625	Déplacements, missions et réceptions	1 000,00	<i>Cocktail, auberge du Freney</i>	400,00	600,00
626	Frais postaux et télécom	2 000,00	<i>La Poste - Convocation AG</i>	162,35	1 837,65
6288	Services extérieurs divers	100,00	<i>Hébergement du site</i>	80,00	20,00
	<b>Total</b>	<b>28 740,57</b>		<b>11 879,57</b>	<b>16 861,00</b>

Recettes d'investissement		
Compte 001	Report du solde de l'exercice 2015	1 260,41
	<b>Total</b>	<b>1 260,41</b>

Dépenses d'investissement			
		Budget primitif 2016	Réalisé
Compte 2183	Immobilisations corporelles, autres	1 260,41	0,00

Résultat 2016	
Total des recettes de fonctionnement réalisées	18 709,57
Total des dépenses de fonctionnement réalisées	11 879,57
<b>Solde du fonctionnement en 2016</b>	<b>6 830,00</b>
Report du budget investissement	1 260,41
<b>Résultat global 2016</b>	<b>8 090,41</b>

### 4.2 - Année 2017

Comptes de produits En 2017 on a reçu :		Comptes de charges En 2017 on a payé :	
2 172 €	Subvention pour les Clappes	324 €	Fournitures diverses
2 500 €	Subvention de la commune	10 232,20 €	Etudes, entretien, cotisations
		483,49 €	Frais, réception, poste, site Internet
	La demande de versement des loyers des alpages a été lancée (5 452 €)	920 €	On aura encore à payer Cocktail AG + Assurance

#### 4.3 - Question

Anne Cotteral-Debay demande si la subvention de 2 500 € sera remboursée à la mairie. Réponse : oui. Ce sera vraisemblablement au cours des premiers mois de 2018.

Le rapport financier est accepté à l'exception d'une abstention de Lucien Pellorce.

### **5 - Les travaux par Alain Arnol**

Pas de travaux en 2017 à cause de la facture du diagnostic pastoral.

En 2018 nous réaliserons l'adduction sur Pré Clot avec l'eau de la mine pour un montant de 7 629 €, subventionné à 75 %.

Yves Pigaglio signale que le GAEC « Le Viguiers » n'a toujours pas réglé son alpage au GP.

### **6 - Conclusions**

**M Jean-Patrick Ougier**, président de l'AFPA, remercie l'Assemblée et en particulier les Maires d'Auris et du Freney pour leur collaboration, ainsi que les membres du bureau de l'AFPA pour leur travail tout au long de l'année.

**M Christian Pichoud**, maire de la commune du Freney, rappelle que nos espaces naturels sont précieux et fragiles. Il remercie l'AFPA et le GP pour leurs échanges afin de conduire au mieux la gestion du pâturage. Il souhaite une continuité dans le partenariat entre le GP et la commune. Il signale que la Communauté de Communes de l'Oisans s'implique aussi dans la gestion des alpages. Il fait remarquer qu'il serait fâcheux d'en arriver aux mesures prises par le Vercors qui interdit purement et simplement le passage des touristes en raison de la présence des patous. Il remercie enfin la coopération entre les deux mairies d'Auris et du Freney.

**M Yves Moiroux**, maire de la commune d'Auris, remercie la présidente du GP La Romanche et son époux pour leur présence et leurs explications. Le problème d'une personne ne doit pas avoir d'impact sur le Groupement Pastoral. Il a donné personnellement la garantie de jouissance du foncier à M Sionnet qui succède à M Jacob afin de continuer à entretenir par la présence des bovins. La communication est très importante.

**M Gilles Strappazon**, conseiller départemental, s'excuse de son retard suite à l'inauguration du salon du Bien Etre à Bourg d'Oisans. Il nous remercie pour l'invitation, pour l'action dans les alpages. On doit prendre en considération les contraintes économiques et environnementales. Il y a la concurrence avec le tourisme. Il y a la présence du loup. A ce sujet, Marie-Noëlle Battistel est reçue par un conseiller de l'Etat. La masse d'eau de nos massifs ne cesse de diminuer depuis la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre. Cela va inévitablement entraîner des conflits dans le partage de ce bien précieux. Enfin il y a le problème de l'entretien des terrains situés entre la zone urbanisée et les zones de pâturage.

L'assemblée est close à 11h30.